

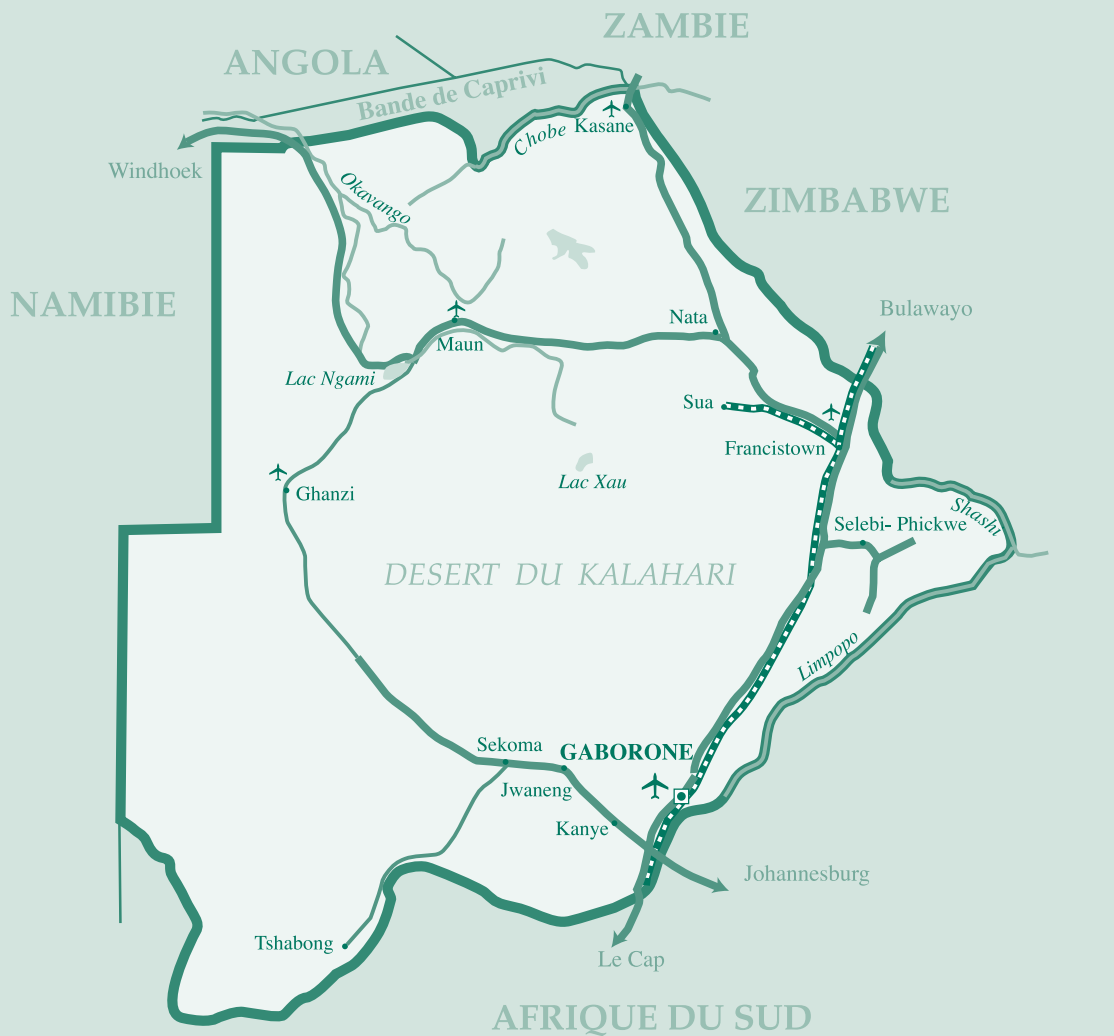
Botswana



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 582
- Population en milliers (2006): 1 760
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006/07) : 11 611
- Espérance de vie (2006) : 34.4
- Taux d'analphabétisme (2006) : 18.8

Botswana



- ville de + 1 million d'hab.
- 500 000 - 1 000 000
- 100 000 - 500 000
- moins de 100 000

- route principale
- route secondaire
- voie ferrée
- voie navigable

- ✈ aéroport principal
- ✈ aéroport secondaire
- 🏗 port de commerce
- 🏗 port pétrolier
- 🏗 port de pêche

LE BOTSWANA, PAYS À FAIBLE REVENU il y a un demi-siècle, s'est transformé en un pays à revenu intermédiaire grâce à une bonne stabilité macro-économique et à une gestion avisée de ses recettes issues de l'exportation de diamants. Sur les quarante dernières années, en moyenne, la croissance de son PIB en volume a dépassé les 9 pour cent. Malgré un ralentissement à partir de la fin des années 90, la croissance économique a repris depuis deux ans, comme en témoigne la croissance du PIB en volume, qui s'est élevée à 8.3 pour cent en 2004/05 et à 4.2 pour cent en 2005/06.

Néanmoins, jusqu'à présent, les efforts entrepris pour diversifier l'économie n'ont guère porté leurs fruits. Le secteur minier (essentiellement l'extraction

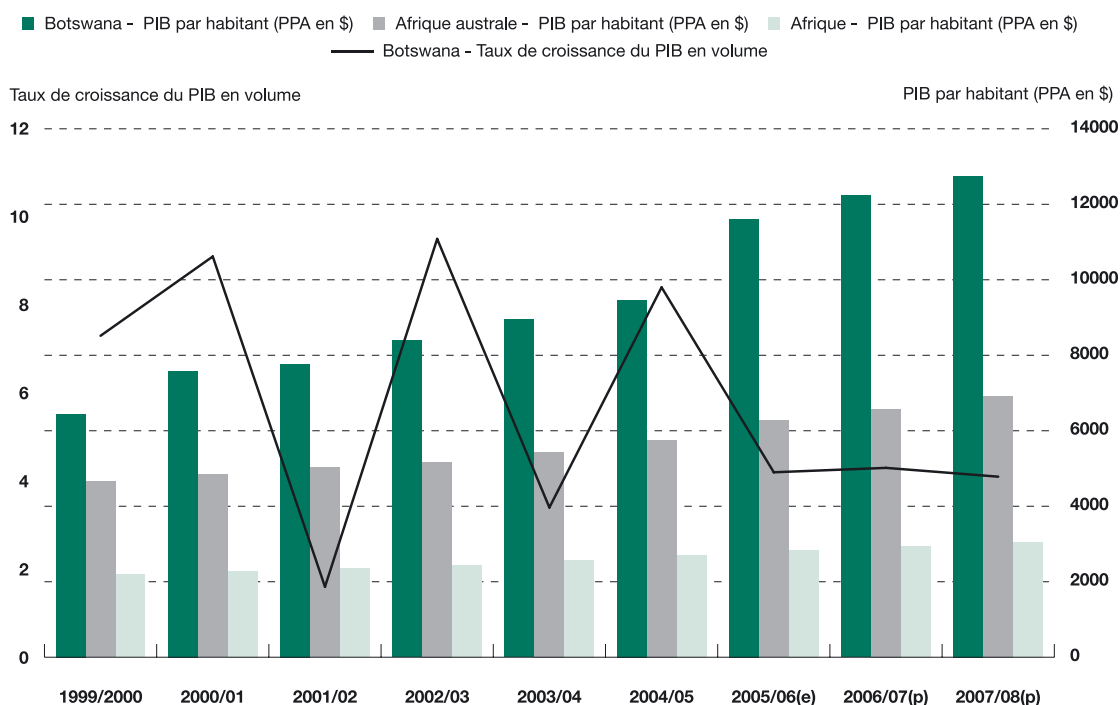
de diamants) représente toujours une part importante de la production intérieure et la quasi-totalité des exportations.

Toujours déterminées à réduire la dépendance vis-à-vis des activités minières, les autorités ont récemment pris de nouvelles mesures destinées à améliorer le climat des affaires

et la compétitivité des exportations. Les nouveaux plans de développement national, le budget et le document Vision 2016 mettent l'accent sur la nécessité de diversifier l'économie. La lutte contre la pauvreté, le chômage et le VIH/Sida sont les autres grandes priorités. Toutes les stratégies définies dans l'Examen de mi-

La dépendance excessive à l'égard du secteur minier et la pandémie de VIH/Sida menacent toujours le développement humain et la croissance économique.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/170527778185>

parcours du neuvième plan de développement national (NDP9, 2003-09) visent à trouver des solutions innovantes à ces problèmes.

La pandémie de VIH/Sida constitue la principale menace pesant sur le développement humain et la croissance économique du Botswana, avec un taux d'infection qui reste parmi les plus élevés au monde. L'État continue cependant à chercher d'autres solutions, via la recherche, la détection précoce, de nouvelles thérapies, des traitements gratuits par antirétroviraux, des tests de dépistage gratuits et la poursuite des essais sur des vaccins. Ces efforts sont complétés par ceux de l'African Comprehensive HIV/AIDS Partnership (Achap), partenariat africain global contre le VIH/Sida, qui réunit le gouvernement du Botswana, la fondation Bill & Melinda Gates et la fondation Merck. Ce programme devrait se poursuivre jusqu'en 2009.

Développements économiques récents

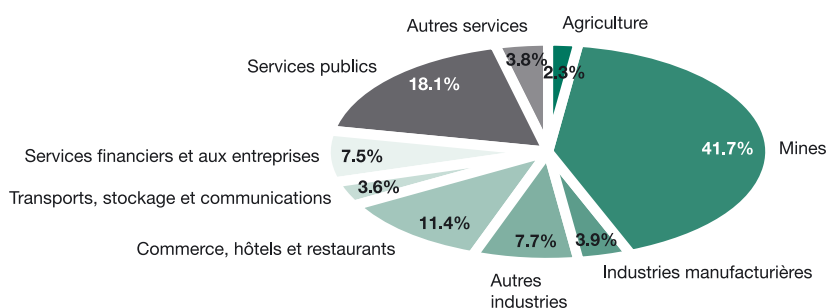
Bien qu'assez élevée en moyenne, la croissance économique du Botswana a connu une forte volatilité ces dernières années. Après un bond de 3.4 pour cent en 2003/04 à 8.3 pour cent en 2004/05, la croissance du PIB s'est repliée à 4.2 pour cent en 2005/06. Toutefois, ce dernier ralentissement est le résultat d'une salubre politique de restriction des dépenses de l'État et des crédits au secteur privé. Une stabilisation aux alentours de 4 pour cent est attendue pour 2007 et 2008.

La bonne performance enregistrée au cours de l'exercice 2004/05 est due au secteur minier, avec une croissance de 18.2 pour cent contre 0.3 pour cent seulement en 2003/04. Ce résultat impressionnant découle de l'augmentation de la production de diamants au second semestre 2004, qui a compensé la baisse enregistrée au premier semestre. Le PIB non minier a par contre augmenté plus faiblement (de 1.9 pour cent) en 2004/05, ce qui représente un ralentissement considérable par rapport aux 5.6 pour cent de l'année précédente. Le secteur le plus dynamique en 2004/05 a été le tertiaire, en particulier les transports et les services aux entreprises (5.6 et 4.1 pour cent de croissance respectivement). L'agriculture a connu une croissance modérée de 3.3 pour cent, contre un peu moins de 3 pour cent pour l'industrie manufacturière.

Le secteur minier, dominé par l'extraction de diamants, a contribué à hauteur de plus de 43 pour cent au PIB en volume en 2005/06. Le secteur des services, qui représente 44.4 pour cent du PIB global, se répartit comme suit : services publics (18.1 pour cent du PIB), services financiers (7.5 pour cent), et commerce de gros et de détail, hôtellerie et restauration comprises (11.4 pour cent). Le tourisme, s'il n'entre que pour 4 pour cent environ dans le PIB, reste la deuxième source de devises du Botswana après le diamant.

L'agriculture, premier secteur économique du pays dans les années 60, ne représentait plus que 2 pour cent du PIB en 2005/06. En 2005, les cultures vivrières ont souffert de l'insuffisance des précipitations et de la sécheresse. La part de l'industrie dans la production

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Banque du Botswana.

<http://dx.doi.org/10.1787/781245827123>

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1997/98	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
Formation brute de capital	30.1	34.8	15.8	8.3	7.3
Publique	15.0	9.1	18.0	9.0	8.0
Privée	15.1	25.6	15.0	8.0	7.0
Consommation finale	57.4	50.5	3.1	2.8	2.7
Publique	27.1	22.8	4.1	4.1	4.1
Privée	30.3	27.8	2.4	1.8	1.7
Solde extérieur	12.5	14.7			
Exportations	56.6	49.8	1.6	3.4	3.3
Importations	-44.1	-35.1	8.7	4.0	3.6

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/615803727824>

nationale totale affiche également une tendance à la baisse. En 2005/06, elle s'établissait à 3 pour cent du PIB, contre 8 pour cent dans les années 1970. Malgré les différentes initiatives des pouvoirs publics, notamment de l'Agence pour la promotion des exportations et de l'investissement (Bedia), la diversification n'a pas décollé.

Si la part de l'investissement intérieur total a diminué (34.8 pour cent du PIB en 2004/05 contre 43.2 pour cent l'année précédente), en raison, dans une large mesure, d'une chute de 23 pour cent de l'investissement privé en 2005, le rapport investissement/PIB est nettement plus élevé au Botswana que dans les autres pays d'Afrique. La part de l'investissement privé dans le PIB affiche une hausse spectaculaire depuis 1998 et, selon les estimations, elle est encore largement remontée en 2006. À l'instar de l'investissement privé, l'investissement public a baissé en 2004/05 mais a probablement, lui aussi, repris en 2006, après le creux de 2005. La forte expansion de l'investissement public et privé devrait se poursuivre, autour de 8 pour cent.

Politique macro-économique

La politique macro-économique du Botswana est toujours déterminée par le document Vision 2016, qui définit des objectifs ambitieux en termes de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Les principaux éléments de la stratégie économique du

pays sont également énoncés dans le plan de développement national NDP9. L'un des objectifs clés reste la stabilité macro-économique, dans un pays soumis à des variations importantes et imprévues des revenus miniers ou à d'autres chocs, tels que la sécheresse. La création d'un environnement favorable au développement du secteur privé et à la diversification des exportations constitue un autre objectif majeur.

Politique budgétaire

Le Botswana est bien connu pour sa gestion prudente des finances publiques. Sa politique budgétaire vise une utilisation efficace des ressources de l'État, afin de créer les infrastructures socio-économiques nécessaires pour accélérer le développement du secteur privé et la diversification des exportations. L'orientation budgétaire est clairement définie dans le budget annuel présenté au Parlement. Il est intéressant de noter que, jusqu'en 1998/99, le pays a connu 16 années d'excédent budgétaire et que la Banque du Botswana (BoB) a accumulé de confortables réserves de change. Les exercices 1998/99 à 2003/04 ont été marqués par un faible déficit. En 2004/05, un excédent représentant 1.8 pour cent du PIB a été dégagé, contre un léger déficit (0.2 pour cent du PIB) l'année précédente. Pour 2005/06, l'État attend un excédent équivalant à 1.5 pour cent du PIB, mais de nombreuses études indépendantes prévoient un très léger déficit (environ 0.2 pour cent du PIB) pour les deux prochaines années.

Le maintien de cet équilibre budgétaire sain a été rendu possible par une gestion macro-économique prudente et par l'introduction d'un certain nombre de mesures visant à accroître les recettes et à maîtriser les dépenses, en particulier la création d'un système de TVA et le gel de la hausse de certaines catégories de dépenses, notamment des dépenses liées aux déplacements officiels. Dernièrement, les ministères des Douanes et des Impôts indirects, de la TVA et des Taxes ont été refondus en un

service unique, le service unifié des recettes publiques (BURS). Par ailleurs, en 2005, un mécanisme budgétaire de règle fiscale a plafonné le total des dépenses à 40 pour cent du PIB. Pour 2006/07, le régime fiscal a subi plusieurs révisions ; ainsi, le seuil de revenu donnant droit à exonération a été porté de 25 000 à 30 000 pula. Les salaires des fonctionnaires ont été relevés de 8 pour cent, progression légèrement inférieure aux 8.5 pour cent d'inflation prévus pour 2006/07.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1997/98	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
Recettes totales (avec dons)^a	41.2	37.0	38.0	36.8	36.9	37.0	36.1
Recettes fiscales	33.6	31.7	33.2	33.3	33.7	33.6	33.4
Dons	0.6	0.2	0.1	0.7	0.4	0.6	0.0
Dépenses totales (et prêts nets)^a	36.3	40.6	38.2	35.7	37.1	37.1	36.5
Dépenses courantes	24.0	29.9	30.4	28.2	28.1	27.5	26.5
<i>Sans les intérêts</i>	23.6	29.7	29.9	27.6	27.5	27.1	26.5
Salaires	8.4	10.2	9.7	10.5	9.8	9.4	9.0
Paievements d'intérêts	0.4	0.2	0.5	0.6	0.5	0.4	0.0
Dépenses en capital	13.4	10.9	10.0	8.0	9.3	9.7	10.0
Solde primaire	5.3	-3.4	0.3	1.8	0.3	0.3	-0.3
Solde global	4.9	-3.6	-0.2	1.2	-0.2	-0.1	-0.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/101242772610>

Politique monétaire

La politique monétaire du Botswana cherche à maintenir un taux d'inflation faible et un taux de change stable. En 2006, la cible d'inflation annuelle de la Banque du Botswana était comprise entre 4 et 7 pour cent. Pour la première fois, la BoB a également fixé un objectif d'inflation à moyen terme pour 2006-08, de 3 à 6 pour cent, compte tenu du délai de décalage entre tout changement de politique et ses effets sur l'objectif final. Par ailleurs, ce dispositif donne aux autorités monétaires suffisamment de temps pour ajuster leur politique en cas de choc (évolution importante des prix réglementés, par exemple) et vise à contribuer à stabiliser l'inflation attendue.

Pour maîtriser l'inflation, la BoB prend pour cible intermédiaire le taux de croissance des encours de crédit

des banques commerciales. Bien que sans influence directe sur la politique budgétaire, la BoB observe de près les tendances du budget de l'État et plus particulièrement les conséquences de la politique budgétaire sur l'objectif d'inflation.

En 2006, l'inflation s'est élevée à 12.5 pour cent en moyenne, contre 11.4 pour cent l'année précédente, soit bien au-delà de la fourchette fixée. Cette hausse est due en partie à l'augmentation des prix réglementés, notamment à la réintroduction de droits de scolarité dans les établissements secondaires publics (1.1 point) et au triplement du prix des carburants au premier semestre 2006, en raison de la flambée des cours mondiaux du pétrole (1 point d'inflation)¹. L'inflation sous-jacente est également passée de 11.1 pour cent fin 2005 à 12.1 pour cent en juin 2006².

1. Banque du Botswana, Examen à mi-parcours de la politique monétaire, 2006.

2. L'inflation sous-jacente correspond à l'inflation moyenne, compte non tenu des mois extrêmes.

Position extérieure

Entre 1980 et 2005, le diamant représentait, en moyenne, quelque 75 pour cent de l'ensemble des exportations, contre environ 10 pour cent pour les autres produits miniers. En 2005, il constituait 80 pour cent des exportations, suivi du cuivre et du nickel (9 pour cent), de l'automobile et des pièces détachées (4 pour cent) et du textile (3 pour cent). La viande et les produits carnés, principales exportations du Botswana jusqu'au début des années 1970, comptent désormais pour moins de 1 pour cent des exportations.

Grâce à la forte progression des exportations de diamants et aux politiques macro-économiques prudentes qui ont permis de limiter la demande de produits d'importation, le Botswana a pu maintenir une balance des paiements extrêmement favorable et, donc, accumuler d'importantes réserves de change. Fin 2006, celles-ci atteignaient 6.2 milliards de dollars, soit l'équivalent de 27 mois d'importations de biens et de services.

La balance commerciale du Botswana est systématiquement positive. En 2004/05, l'excédent commercial a grimpé à près de 11 pour cent du PIB, contre 5 pour cent sur l'exercice précédent. De même, l'excédent du compte courant a avoisiné 8 pour cent du PIB, contre un déficit de 1.1 pour cent l'année précédente. Cet excédent devrait encore s'accroître au cours des deux prochaines années.

Les principaux partenaires commerciaux du Botswana sont les pays membres de l'Union douanière

d'Afrique australe (Sacu), notamment l'Afrique du Sud, ainsi que le Royaume-Uni, les États-Unis et le reste de l'Europe. La politique commerciale du Botswana est dictée en grande partie par son adhésion à la Sacu. Cet accord prévoit un système de tarifs extérieurs communs et des échanges en franchise pour les biens produits au sein de l'union douanière, sauf dans des cas précis et exceptionnels. Actuellement, le Botswana participe également à plusieurs autres accords bilatéraux et multilatéraux, notamment à l'Accord de Cotonou entre l'Union européenne (UE) et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) (qui devrait être remplacé par l'Accord de partenariat économique [APE] en cours de négociation entre l'UE et le groupement régional d'Afrique orientale et australe), au Système généralisé de préférences (SGP), à l'Agoa (loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique) et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La politique de change du Botswana vise à concilier deux objectifs parfois contradictoires, à savoir favoriser les exportations non traditionnelles et faire baisser l'inflation. Le taux de change effectif nominal du pula a été rattaché à un panier de monnaies comprenant notamment les droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI et le rand sud-africain, au prorata de la part du Botswana dans les échanges commerciaux. Sa stabilité sert d'ancrage nominal pour la politique monétaire. Toutefois, ces dernières années, le taux de change réel du pula a connu une forte volatilité. Après une appréciation de 25 pour cent entre 2000 et 2003, le taux de change effectif nominal a été dévalué de 7.5 pour cent en février 2004. En mai 2005, l'introduction d'une parité à crémaillère a entraîné une nouvelle

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1997/98	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
Balance commerciale	12.6	7.8	4.9	10.9	7.7	7.4	7.7
Exportations de biens (f.o.b.)	51.2	40.8	33.3	40.1	39.4	39.8	40.1
Importations de biens (f.o.b.)	38.6	33.0	28.4	29.2	31.7	32.4	32.4
Services	-4.9	-0.1	-0.5	-0.3	3.2	3.3	3.3
Revenu des facteurs	2.5	-9.2	-11.3	-7.9	-6.7	-5.3	-4.5
Transferts courants	5.0	3.7	5.8	5.4	4.5	5.9	5.4
Solde des comptes courants	15.3	2.2	-1.1	8.1	8.8	11.3	11.9

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/762233812602>

dévaluation nominale de 12.5 pour cent du pula. Cependant, sur cette période, le taux de change effectif réel est monté d'environ 3.5 pour cent, la baisse du taux de change nominal ne suffisant pas à compenser totalement l'écart entre le taux d'inflation du Botswana et celui de ses partenaires commerciaux.

Afin d'attirer davantage les investisseurs, le Botswana a libéralisé complètement son mécanisme de contrôle

des changes. Néanmoins, l'investissement direct étranger (IDE) n'a cessé d'y reculer, tombant de 100 millions de dollars en 1997 à environ 37 millions en 2004, malgré la stabilité politique et un climat d'investissement plutôt positif. La situation géographique de ce petit pays sans littoral est peut-être un facteur dissuasif. Il se pourrait aussi que le faible niveau des revenus et la pandémie de VIH/Sida limitent le volume d'IDE en dehors du secteur des ressources naturelles.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/887816160142>

Questions structurelles

Développements récents

Depuis plus de quarante ans, les stratégies de développement du Botswana sont définies dans les plans de développement national, les NDP, qui couvrent des cycles de six ans, avec un examen à mi-parcours au bout de trois ans. Les huit premiers NDP (du NDP1, 1966-69, au NDP8, 1997/98-2002/03) se concentraient sur deux objectifs parallèles : une croissance économique durable et la diversification de l'économie. C'est toujours

le cas dans le plan actuel (NDP9, 2003/04-2008/09), qui met l'accent sur la compétitivité sur les marchés mondiaux. L'examen à mi-parcours effectué en 2005 a révélé qu'encre une fois, les objectifs de diversification n'étaient pas réalisés. Actuellement, l'État revoit sa stratégie, en se concentrant sur un petit nombre de réformes économiques clés, parmi lesquelles la privatisation et la réforme de la gestion du secteur public.

Si le climat d'investissement du Botswana est l'un des meilleurs en Afrique subsaharienne, le classement de la pratique des affaires (*Doing Business*) établi par la

Banque mondiale révèle une détérioration en 2006, le Botswana étant passé du 44^e au 48^e rang sur 175 pays. Ce déclin a été particulièrement marqué au niveau des autorisations d'activité, domaine dans lequel le Botswana a reculé de la 115^e à la 136^e place. Le pays obtient également un score médiocre concernant la protection des investissements (il est passé du 114^e au 118^e rang). Ce sont manifestement des domaines dans lesquels des progrès sont possibles.

Récemment, les autorités du Botswana ont créé un Conseil consultatif de haut niveau (HLCC) dirigé par le président du pays et réunissant des représentants de l'État et du secteur privé. Des HLCC sectoriels ont été établis, avec pour rôle d'identifier les difficultés des différents secteurs. Leurs recommandations sont transmises au HLCC principal, qui est chargé de les examiner. D'autres institutions, programmes et politiques ont également été mis en place pour favoriser le développement du secteur privé. Il s'agit notamment de la confédération du commerce, de l'industrie et de la main-d'œuvre (Boccim), de l'association hôtelière et touristique (Hatab), de la société de crédit et de garantie à l'exportation (BECI), de l'agence de normalisation (BOBS), de la politique de développement industriel, de la politique en faveur des petites, moyennes et micro-entreprises, de l'agence de développement de l'entrepreneuriat citoyen (Ceda) et de l'agence pour la promotion des exportations et de l'investissement (Bedia).

Il y a cinq ans, l'État a créé la PEEPA, mais cette agence chargée de l'évaluation et de la privatisation des entreprises publiques n'a guère progressé sur la voie du désengagement des pouvoirs publics. Elle a cependant entrepris de dresser le bilan des opérations et des activités des autorités locales et centrales et des entreprises publiques, et examiné les possibilités de participation du secteur privé. La PEEPA a également élaboré un plan directeur de privatisation, validé entretemps par le gouvernement. Ce plan directeur fixe le cadre et les grandes lignes du déploiement de réformes visant à accroître la contribution du secteur privé à l'économie. En outre, la PEEPA a défini des consignes et élaboré des manuels (sur les directives de contractualisation et les procédures de désengagement notamment), afin

d'aider les responsables des institutions publiques à procéder aux privatisations de façon cohérente, transparente et équitable. L'établissement de directives de passation de marchés pour les partenariats publics-privés est également prévu. Le programme d'action de la PEEPA pour 2005/06 incluait une étude de faisabilité sur la fusion de la Banque nationale de développement (NDB) et de la Caisse d'épargne du Botswana (BSB). Cette étude est maintenant terminée et l'État a demandé une révision des recommandations. La PEEPA finalise actuellement les règles de création d'un compte spécial pour la privatisation, qui conservera des parts des établissements privatisés, de façon à favoriser l'émancipation économique des citoyens.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Les ressources hydrologiques, à la fois de surface et souterraines, sont rares au Botswana. Dans la majeure partie du pays, les précipitations sont faibles, comprises entre 250 mm par an dans l'extrême sud-ouest et 650 mm dans les régions les plus septentrionales ; la moyenne nationale n'est que de 450 mm. L'essentiel des précipitations, de l'eau de surface et de sous-sol se perd par évapotranspiration, l'évaporation des eaux libres représentant environ 2 000 mm par an. Des sécheresses récurrentes aggravent encore les problèmes d'eau.

Les sables du désert du Kalahari couvrent 80 pour cent de la surface du Botswana. Or, cette zone ne compte aucun système de drainage efficace, à l'exception des vallées sèches où ne s'écoule pratiquement pas d'eau, même après de fortes précipitations. L'épaisseur de la couche de sable du Kalahari est telle qu'à maints endroits elle empêche les précipitations d'alimenter les nappes phréatiques. Des nappes phréatiques sont bien présentes sous cette couche, mais elles sont très profondes et leur débit ne permet d'alimenter que peu de personnes ou d'animaux. En dehors du Kalahari, les nappes phréatiques sont situées plus près de la surface (entre 30 et 100 mètres dans la partie orientale du Botswana) et sont alimentées par les précipitations. Les ressources hydrologiques de surface se concentrent dans deux régions faiblement peuplées (Ngamiland et Chobe), où se trouvent les seules sources pérennes, le delta de

l'Okavango et le Kwando, le Chobe et le Liyanti. Ces deux réseaux hydrographiques représentent 95 pour cent des ressources en eau de surface du Botswana.

Malgré les sommes importantes régulièrement consacrées au développement de la ressource hydrologique, la demande n'a cessé d'augmenter ces dernières années en raison de l'urbanisation et de l'enrichissement de la population. En 1990, elle totalisait 20 millions de mètres cubes par an, dont la moitié était consommée par le secteur agricole, en particulier le bétail et quelques cultures irriguées. En 2006, la demande en eau représentait environ 88.3 millions de mètres cubes. D'après les prévisions, elle devrait atteindre environ 104.8 millions de mètres cubes en 2015 et 186.5 millions en 2035.

D'après le bilan hydrologique du Botswana, les fuites, l'insuffisance des programmes de gestion de la demande et une utilisation inefficace entraînent en moyenne la perte de plus de 46 pour cent de l'eau. Les pertes moyennes sont actuellement de 28 pour cent pour le département des questions d'eau (DWA) et de 10 pour cent pour l'agence des ressources hydrologiques (WUC). Des mesures de conservation des ressources et de gestion de la demande permettraient donc des économies substantielles, à condition de mettre en place des mécanismes de surveillance et de notification précis.

Pour répondre à l'évolution de la demande, le Botswana devra utiliser des cours d'eau partagés, les ressources disponibles risquant de se révéler insuffisantes. Comme la plupart de ses grandes rivières traversent également des pays voisins, le Botswana a fait de la participation à une gestion transfrontalière des ressources en eau l'une de ses priorités. Il a conclu quatre accords transfrontaliers portant sur les fleuves Orange-Senqu, Limpopo, Okavango et Zambèze.

La gestion des ressources hydrologiques relève de plusieurs institutions, notamment du ministère des Ressources minérales, énergétiques et hydrologiques (MMEWR), du ministère des Autorités locales (MLG), du ministère de l'Agriculture (MOA), les conseils de région, l'agence nationale de coordination pour la conservation (NCSA) et le département chargé de la

gestion des déchets et de la réduction de la pollution (anciennement département de l'assainissement et de la gestion des déchets). Le MMEWR chapeaute les politiques relatives à l'eau. Au sein du MMEWR, le DWA est chargée de la recherche de nappes phréatiques, de la protection et de la surveillance des ressources et du développement de l'approvisionnement en eau des zones rurales.

Concernant l'exploitation des ressources hydrologiques (construction de barrages et de captages, transferts de l'eau de la source à l'utilisateur et maillage au niveau des usagers), la WUC, agence paragonnementale entièrement publique, s'occupe du développement des infrastructures et de l'approvisionnement en eau de six centres urbains. Elle distribue une eau de boisson saine et salubre à environ 34 pour cent de la population du Botswana.

Des progrès notables ont été réalisés dans les infrastructures d'approvisionnement en eau, et le Botswana est déterminé à mettre en œuvre les projets relatifs à la distribution de l'eau définis dans son NDP9. Les projets programmés pour les deux prochaines années sont les suivants : *i*) construction des barrages de Lotsane, Ntimbale, Lower Shashe et Thune ; *ii*) édification de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau dans certains villages et importants travaux de rénovation sur 13 systèmes existants ; *iii*) extension des réseaux de distribution urbains, de manière à répondre à l'augmentation de la demande (qui croît de 16 pour cent par an) ; *iv*) recherche et mise en valeur des ressources souterraines (quatre projets).

La qualité de l'eau est soumise aux normes définies par le bureau de normalisation du Botswana, qui fixe également les sanctions applicables en cas de non-respect. En ce qui concerne le tarif de l'eau, l'État subventionne à plus de 40 pour cent les coûts d'exploitation liés à l'approvisionnement. Les infrastructures d'adduction sont également subventionnées. La structure tarifaire illustre la politique publique, qui vise l'accès des populations rurales à de l'eau à prix abordable.

Malgré la rareté de l'eau, le Botswana tient à ce que l'ensemble de ses habitants puisse bénéficier d'une eau

potable. La proportion de la population ayant accès de façon durable à cette qualité d'eau est passée de 77 pour cent en 1996 à 97.7 pour cent en 2000. Récemment, toutefois, ce taux a légèrement baissé (96 pour cent en 2005). Bien que limitées, les eaux de surface restent la principale source d'approvisionnement des villes ; les zones rurales utilisent essentiellement les ressources souterraines. Environ 25 000 forages sont officiellement enregistrés au Botswana, dont 10 000 appartiennent à l'État. Dans toutes les implantations officiellement reconnues, chaque foyer a accès au minimum à une colonne montante dans un rayon moyen de 400 mètres, fournie et entretenue par l'État.

La facilité d'accès à l'eau révèle un certain nombre de disparités entre les zones urbaines et rurales. En 2000, pratiquement tous les ménages citadins disposaient de l'eau courante (52.1 pour cent) ou pouvaient s'approvisionner à une colonne montante publique proche. En zone rurale, seulement 9.1 pour cent des ménages disposaient de l'eau courante à domicile. Environ 84.2 pour cent avaient accès à des colonnes montantes publiques, alors qu'environ 7 pour cent de la population rurale n'avaient pas du tout accès à de l'eau potable.

Si le Botswana a réalisé de grands progrès dans l'approvisionnement en eau potable, son secteur des eaux usées et de l'assainissement ne s'est pas développé de façon comparable. Actuellement, seulement 41 pour cent des habitants ont accès à l'assainissement. La loi de 1998 sur les décharges et la gestion des déchets et la politique d'août 2001 relative à l'assainissement et à la gestion des déchets définissent les structures institutionnelles, administratives et juridiques nécessaires à la mise en œuvre d'un plan d'action sur l'assainissement. La création du département de l'assainissement et de la gestion des déchets au sein du ministère des Autorités locales a été déterminante pour le développement du schéma directeur national pour les eaux usées et l'assainissement (NMPWS) en 2003.

Gaborone dispose d'une usine de traitement des eaux usées, et Francistown a une station d'épuration

par biofiltration. Hormis ces deux villes, toutes les stations d'épuration municipales du Botswana utilisent actuellement des bassins de stabilisation des eaux usées, avec ou sans prétraitement anaérobie. Les eaux usées issues des établissements publics sont également traitées dans ce type de stations, à l'exception des établissements les plus petits qui utilisent des fosses septiques collectives.

Le NMPWS a pour ambition de doubler la proportion de la population raccordée à un réseau d'assainissement (en la portant de 12.5 pour cent actuellement à 25 pour cent à l'horizon 2030). Le Botswana dispose actuellement de 75 stations de traitement des eaux usées et ne parvient à récupérer, pour réutilisation, que la moitié du volume annuel rejeté. Afin d'étendre les zones dotées de systèmes de gestion de l'eau et d'assainissement, le NDP8 (1997-2003) prévoyait la construction de 22 000 latrines dans les villages et autres implantations isolées. En tout, 18 635 latrines (soit environ 85 pour cent du nombre prévu) sont achevées. En outre, d'autres approches ont été expérimentées dans les villages, notamment les *Enviro Loo*, toilettes sèches étanches à compostage par déshydratation accélérée grâce à un ventilateur à turbine alimenté par le vent.

Contexte politique et développement des ressources humaines

Le Botswana est réputé pour sa stabilité politique et sa bonne gouvernance, et, après plusieurs dizaines d'années de transitions démocratiques réussies, les principes démocratiques y sont profondément enracinés. Le pays est une démocratie parlementaire pluraliste. Lors des dernières élections, le Président Festus Mogae a été réélu et son parti, le Parti démocratique du Botswana (BDP), a obtenu 44 des 57 sièges au Parlement. Malgré une longue expérience de la démocratie, les partis d'opposition sont extrêmement faibles, éclatés et incapables de coopérer.

En dépit de ses excellentes performances économiques, le Botswana est confronté à de graves

problèmes de développement : chômage chronique, grande pauvreté et pandémie de VIH/Sida. Le chômage a grimpé de 14 pour cent au début des années 90 à 24 pour cent en 2004/05. Il est beaucoup plus élevé chez les femmes (24 pour cent) que chez les hommes (17 pour cent), alors que le taux d'activité des femmes est nettement inférieur à celui des hommes.

Sur le plan régional, le chômage est supérieur dans les villages urbains (25 pour cent) et dans les zones rurales (18 pour cent) et plus faible dans les villes (16 pour cent). Comme dans la plupart des pays en développement, il touche avant tout les jeunes âgés de 15 à 24 ans, avec un taux supérieur à 40 pour cent ; il est plus élevé pour les jeunes femmes (48 pour cent) que pour les jeunes hommes (35 pour cent).

Divers facteurs expliquent cette montée du chômage, dont le manque de compétences (notamment entrepreneuriales) et un sens de l'effort peu développé, qui contribuent à une faible productivité avec le manque de fonds nécessaires à la création d'entreprises. D'après des études récentes sur la productivité au Botswana, les salariés ont une attitude décontractée vis-à-vis du travail et semblent peu motivés. Ces dernières années plusieurs initiatives, émanant en particulier du centre national de productivité du Botswana, ont tenté d'apporter des solutions à ces problèmes.

Un rapport récent sur les progrès réalisés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) montre que le Botswana est en bonne voie, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. Cependant, l'extrême pauvreté reste élevée dans le pays. Les estimations reposant sur les résultats de l'enquête 2002/03 consacrée au revenu et aux dépenses des ménages indiquent que la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 47 pour cent dans les années 90 à 30 pour cent en 2003. D'après le *Rapport sur le développement humain* des Nations unies pour 2006, 23.4 pour cent vivaient avec moins de 1 dollar par jour entre 1990 et 2004. Le même rapport classe le Botswana au 93^e rang

sur 102 pays en développement pour l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH)³. Si le Botswana veut atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté défini dans son document Vision 2016, des efforts concertés et une nouvelle réflexion stratégique sont nécessaires.

La pandémie de VIH/Sida entraîne de lourdes charges budgétaires relatives aux traitements. De plus, elle invalide une proportion conséquente de la population active, pesant ainsi sur l'emploi et la production. Les autorités continuent de mettre en œuvre le cadre stratégique national de lutte contre le VIH/Sida (NSF) dans l'objectif de parvenir à une génération exempte du VIH à l'horizon 2016. Cette stratégie en trois volets (prévention, soins et traitement) a commencé à porter ses fruits, puisque la part de la tranche d'âge sexuellement active (15-64 ans) infectée est tombée sous la barre des 35 pour cent. Si l'augmentation de la dotation publique consacrée au NSF est substantielle, la lutte contre l'incidence de l'infection passe aussi par des changements de comportement. Les autorités restent déterminées à trouver de nouvelles solutions pour lutter contre le problème. Leurs efforts sont complétés par ceux de l'ACHAP (*African Comprehensive HIV/AIDS Partnership*), partenariat réunissant l'État et des organisations non gouvernementales et qui devrait se poursuivre sur les trois prochaines années. La communauté internationale, emmenée par les donateurs bilatéraux et multilatéraux, contribue également à cette lutte contre la pandémie.

Le Botswana a réalisé des progrès notables sur la voie des autres OMD, notamment dans l'éducation universelle et l'égalité entre les sexes. Il a déjà atteint le taux de 100 pour cent fixé pour la scolarisation dans le primaire et pour la transition du primaire au premier cycle du secondaire. Le taux de scolarisation dans le secondaire dépasse actuellement les 90 pour cent, avec pour objectif les 100 pour cent dans les prochaines années. Les autorités s'efforcent aussi d'améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, en mettant l'accent sur l'enseignement technique, la formation

3. Les neuf pays plus mal placés que le Botswana en termes de pauvreté sont le Mozambique, la Sierra Leone, la Guinée, le Swaziland, l'Éthiopie, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et le Mali.

professionnelle et la gestion. Pour ce qui est de l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, le Botswana a déjà dépassé ses objectifs, avec un taux de scolarisation des filles supérieur à celui des garçons. Le taux d'alphabétisation des femmes dépasse également celui des hommes. Cependant, malgré ces chiffres impressionnants, les femmes restent relativement défavorisées en termes d'accès aux services sociaux et aux opportunités économiques. Elles sont aussi davantage touchées par le VIH/Sida.

Globalement, l'indicateur de développement humain (IDH) du Botswana est relativement favorable, mais tend à baisser depuis le début des années 90. Après avoir atteint un pic de 0.68 en 1990, il est redescendu à 0.57 en 2004, essentiellement parce que l'espérance de vie est relativement faible : 35 ans seulement, en moyenne, en raison du sida et d'autres problèmes sanitaires.